

Relevé de décision de la CE de l'UD du 24 mai 2017

ARLIX Lucie	Excusée	FOUCHONNET Woody	Présent	MAGES Chantal	Excusée
AUDUBERT LALANDE Gwladys	Présente	GALLIENNE Sophie	Présente	MARCHAND Wally	Présent
AZZOUG Evelyne	Absente	GASTOU Patrick	Présent	MINBIOLLE Sylvain	Excusé
BARRAUD Sandrine	Présente	GEREAUD Eric	Présent	MONTENON Joël	Présent
BOULAY Raynald	Excusé	GUENARD Sandrine	Excusée	PARISSE Wilfried	Présent
BOURINET Méлина	Présente	GUIMBERTEAU Joël	Présent	PASCAUD Christian	Excusé
BOURLAND Freddy	Présent	GUYTON Magalie	Présente	PETRY Mélanie	Excusée
CHAILLOU Christophe	Excusé	LABLANCHE Michaël	Présent	SALLOT Christophe	Excusé
DELAUGE Patrick	Présent	LACOUX Pascal	Présent	SEBIRE Thierry	Présent
DUMOUSSEAU Samantha	Présente	LAGARDE Jean-Marie	Excusé		
FAYET Yvan	Présent	LAVERGNE Véronique	Excusée		
INVITÉS :					
AUDIDIER Renaud	Présent	USR - Daniel BAUDOUT	Présent	COLL. HORTE et TARDOIRE	Absent
MARTIN Véronique	Absente				

Présents / excusés / absents

1/ Actualité :

- **Retour sur les décisions du CCN** (Samantha DUMOUSSEAU)
Voir annexe 1 / rapport introductif

Il est rappelé aux membres de la CE la nécessité de saisir des demandes de l'UD faites par mail et d'un besoin de réponse (ex. : pas de réponse à la consultation faite par rapport aux nouvelles fiches repères revendicatifs.

A l'occasion du CCN des 16 et 17 mai 2017, 3 points ont été abordés :

Actualité / Campagne Protection Sociale / Fiches Repères Revendicatifs.

Les débats de la CE UD ont confirmé notre volonté d'avoir des ambitions revendicatives. Malgré un contexte qui pèse, avec une France divisée, après ces élections présidentielles, la CGT doit continuer à agir, réfléchir faire des propositions et continuer à rassembler l'ensemble des salariés.

Décisions :

- ♦ **Organiser des débats, des réunions publiques, pour démultiplier les échanges, avec les salariés et en interpellant les candidats aux législatives.**
- ♦ **3^{ème} semaine de juin de déploiement : tracts pour les syndicats à diffuser dans leurs entreprises et par parrainage sur des lieux de travail ciblés.**

♦ **Pétition de la Fédération dans la Métallurgie : à envoyer aux syndicats (et sur le site de l'UD). Initiative devant l'UIMM le 08 juin pour remettre ces pétitions.**

♦ **Action de syndicalisation avec le matériel préparé pour l'UD.**

- **Situation administrative de l'UD (Michaël LABLANCHE)**

Lors du secrétariat du 02/06/2017, le calendrier des nécessités de renforts sera établi et communiqué aux membres de la CE.

Une réflexion, un état des lieux vont être menés afin de faire des propositions à la prochaine CE sur une autre réorganisation ou pas du secrétariat administratif.

- **Réorganisation des locaux (Samantha DUMOUSSEAU)**

Rappel du but de cette réorganisation et des aménagements à venir, notamment avoir un espace dédié au pôle vie syndicale.

2/ Orga Vie syndicale :

- **Point sur les reversements, adhésions, nouvelles bases (Michaël LABLANCHE)**

En 2017, nouvelle base : **Maroquinerie de la Tardoire (Hermès) sur l'Ul Horte et Tardoire.**

- Besoin important de suivre la mise à jour des informations au Cogitiel et de rentrer toutes les informations des syndiqués (ex : âge, mail,...)
- Mettre en place un plan de travail concret de syndicalisation : il est constaté une perte d'adhérent notamment sur les « gros syndicats ». **Les référents sont invités à prendre contact avec leurs syndicats concernés.**

Le plan de travail prioritaire sur la vie syndicale proposé à la prochaine CE s'articulera autour :

- **Ugict**
- **Continuité syndicale (Actifs / Retraités)**
- **Syndicalisation – renforcement de nos bases syndicales**

- **Point sur les collectifs (Thierry SEBIRE)**

Début septembre, les collectifs devront être finalisés dans leur composition. Les 3 mois à venir doivent donc servir à contacter **les syndicats pour solliciter l'implication de camarades. Chaque membre de la CE devra aussi faire partie d'au moins un collectif.**

- **Elections Professionnelles (Sophie GALLIENNE)**

Une première réunion a eu lieu et il a été défini les axes de travail :

- 1/ Pour travailler sur notre représentativité
- 2/ Pour travailler sur la formation (nouveaux candidats)
- 3/ Campagne de distribution de tracts pour nos implantations syndicales.

- Formations syndicales (Sandrine BARRAUD)

Début 2017, le plan de formation de l'UD comportait 23 formations.

- 2 formations ont dû être annulées par faute de participants. Niveau 2 (partie 1 et 2).
- 6 formations ont été rajoutées : 5 formations d'accueil Nouveaux syndiqués pour 4 syndicats (1 session Leroy Somer, 2 sessions Girac et 1 session Camille Claudel).

La procédure a été modifiée : demande de dossier formation à la Confédération. Désormais, il faut télécharger les supports et les imprimer.

Les stages se remplissent bien. Les syndicats ont anticipé les pré-inscriptions sur les stages type CHS-CT et ECO CE de leurs futurs élus.

Il est rappelé aux ULs qu'il est impératif d'informer l'UD des formations dispensées dans les ULs et non inscrites au plan de formation. Pour chaque formation, il doit y avoir un numéro de session de formation. Sans ce numéro de formation, le remboursement de la subrogation de salaire ne peut se faire

Rappeler aux stagiaires qu'il convient de relancer les employeurs dans le cadre du suivi de l'envoi des documents de subrogation à l'UD (note de débours et copie feuille de paie).

Un mail va être envoyé pour rappeler les documents nécessaires pour la subrogation. Un rappel de la procédure sera faite dans le TUSC de juillet ou de septembre 2017.

3/ Validation de la feuille de route du collectif DLAJ : (Freddy BOURLAND)

Freddy BOURLAND donne un bilan de la première réunion du 20 avril 2017 de ce collectif qui est donné aux membres de la CE. Un échange s'ouvre autour des éléments suivants :

- Il est important de déterminer les méthodes et les moyens de l'accueil syndical pour une uniformisation de l'accueil DLAJ : mêmes méthodes de rencontre et même procédures.
- Besoin de définir les objectifs du collectif DLAJ. Comment articuler l'accueil syndical et l'accueil juridique/défense.
- **Composition du collectif DLAJ : amendeurs (Freddy BOURLAND et Gwladys AUDUBERT LALANDE), 1 animateur Conseillers du salarié, 1 animateur Défenseur syndical, 1 animateur Conseiller Prud'homme + la présence des ULs.**
- Besoin de créer une fiche « accueil syndical » pour uniformiser nos pratiques.
- Besoin de mettre en place une fiche de liaison entre les différents mandatés.
- Besoin d'avoir un retour de l'activité faite dans les ULs, et donc d'un outil pour pouvoir faire un suivi.
Est décidé ce jour : de prendre en considération les éléments apportés ce jour et de rédiger une feuille de route qui sera ensuite soumis à validation de la prochaine CE.

Freddy nous donne un point sur les candidatures Conseillers Prud'homme déposées à l'UD.

La CGT dispose de 14 sièges dont 5 industries, 5 en section commerce, 3 en activité diverse et 1 en agriculture. Nous perdons 1 siège en encadrement.

Au 18 mai, nous avons reçu 16 candidatures (7 femmes et 9 hommes). La difficulté se trouve dans la section commerce où nous avons 3 candidatures / 6 à pourvoir.

Décision : Gwladys AUDUBERT LALANDE va prendre contact avec les syndicats de ce champ professionnel concerné.

4/ Questions diverses :

- A compter du 1^{er} septembre 2017, Sandrine BARRAUD sera en décharge d'activité 100 % pour la CGT (syndicat Camille Claudel, ULGA et UD CGT 16).
- Une rencontre avec le DRH de Groupama est prévue le jeudi 14 juin 2017 à Bordeaux afin de négocier un détachement à 100 % pour l'UD CGT 16.

ANNEXE 1 – CE du 24 mai 2017

Rapport Samantha DUMOUSSEAU - Retour sur les décisions du CCN – CE UD 24 05 2017

Le CCN des 16 et 17 mai 2017 a abordé différents points :

- L'Actualité

- La conquête de la protection sociale
- L'Actualisation de nos fiches « repères revendicatifs »

Nos échanges ont surtout porté, dans le contexte actuel (après les élections présidentielles et celles des législatives qui arrivent), sur la responsabilité syndicale, notamment celle de la CGT et sur notre stratégie à adopter.

Des interventions de certaines UD, notamment de la Région Parisienne, qui demandait que le CCN décide d'une journée de mobilisation interprofessionnelle dès juin 2017.

D'autres interventions qui mettaient en exergue notre difficulté à mobiliser.

Le CCN n'a pas su trancher sur le type d'action à mener. Il a confirmé de mettre le CAP revendicatif dans les territoires en créant les conditions de mise en débat du projet revendicatif de la CGT au près des salariés notamment sur ce que l'on veut comme Code du Travail pour renforcer les droits des salariés.

Le débat sur « le Travail » est d'actualité. En effet, les vieilles recettes du Medef et du gouvernement sont toujours sur la table. Pour la CGT, c'est clair et on doit continuer à le dire : « Faciliter les licenciements et considérer que le travail a un coût n'a jamais été créateur d'emploi. »

A l'issue de ce CCN, il a donc été décidé :

- D'avoir une adresse aux salariés c'est-à-dire avec une expression CGT sur notre projet revendicatif et nos attentes face à ce nouveau gouvernement.
- D'avoir une semaine de déploiement et de syndicalisation dès la 3^{ème} semaine de juin.

Aujourd'hui la CE doit donc décider de quel type d'initiative « déploiement » nous souhaitons mettre en place localement dans cette 3^{ème} semaine, qui montre une CGT non spectatrice mais bien sur le terrain revendicatif.

Dans le même temps, rien ne nous interdit d'avoir d'autres types d'initiatives à compter de ce jour, même dans cette période de campagne législatives.

Quelques idées ont été abordées au secrétariat de lundi dernier, notamment en interpellant les candidats « députés », par exemple en organisant des réunions publiques sur notre projet revendicatif sur les questions de santé, de travail, de Service Public.

L'objectif est de démultiplier les échanges, les journées d'études, les formations de l'ensemble de nos syndicats et en faisant rentrer le débat dans les entreprises en cohérence avec nos valeurs, notre démarche et nos objectifs et nos campagnes revendicatives (comme par exemple la Conquête de la protection sociale,...). Notre rôle est de continuer à éveiller les consciences.

En parallèle, nous devons continuer notre travail engagé sur la qualité de vie syndicale et notamment en travaillant sur une analyse fine du 2^{ème} cycle de représentativité.

Les chiffres ⇨ en Charente, la CGT reste la 1^{ère} Organisation avec 34,56 %, FO avec 21,57 % et la CFDT avec 20,52 %.

Michaël LABLANCHE et Sophie GALLIENNE aborderont ces points dans la journée ; ils vous donneront plus de détails, pour nous permettre d'avoir un regard attentif sur notre vie syndicale.

Maintenant, place au débat.

Merci de votre écoute